

SESERAGI

Le magazine officiel de la

FÉDÉRATION **F**RANÇAISE D'**A**ÏKIDO ET DE **B**UDO

Siège Fédéral : Place des Allées - 83149 BRAS - Tél. : 04 98 05 22 28 - Fax : 04 94 69 97 76

www.ffabaikido.fr



SOMMAIRE

en page 3

N° 61

Octobre 2017



40 ans
de Rencontres
Internationales
d'Aïkido,
une continuité
assurée pour le
stage historique de
TAMURA Shihan



Photos : Gilbert GIRARD

Infos CID Côte d'Azur en pages 12 et 13

L'ESPACE RESERVE DES CLUBS SUR LE SITE FFAB

+ Rapide + Pratique + Ecologique + Sécurisé



Pour une rentrée sportive sereine...

Vous êtes dirigeant de club, la Fédération met à votre disposition des outils pour vous aider dans la gestion de votre club par le biais de l'espace réservé club.

Quels sont les avantages pour votre club ?

• Aide à la promotion du club

Faire connaître le club auprès des internautes par le biais de la fiche web club que ses dirigeants peuvent à tout moment mettre à jour.

• **Retrouver facilement et télécharger toutes les informations fédérales à destination des dirigeants des clubs** (courriers, documents d'information, formulaires, plaquettes de stages ou de formations).

• **Obtenir** directement via le serveur fédéral **des attestations d'affiliation, des états des licenciés de votre club (sur 3 saisons).**

• **Suivre** à tout moment **le détail des règlements du club sur la saison en cours.**

• **Disposer d'un espace de stockage** pour les documents administratifs (ou autres) de votre club.

... et avec le contrat club pour les demandes de licences en ligne ?

• **Demander les licences des adhérents 24h/24, 7 jours/7 via votre ordinateur ou votre smartphone.**

• **Faire bénéficier les adhérents de la couverture d'assurance dès validation par le club** des paniers de licences et obtenir en temps réel leur inscription sur la base de données fédérales.

• **Modifier instantanément les informations erronées des licences ou autres**, une fois effectuée la validation de votre panier par le siège.

• **Régler par prélèvement automatique différé** le 15 du mois suivant la demande de licences.

• **Télécharger** (dès validation des paniers par le siège) **le listing à jour des licenciés du club** avec tous les renseignements permettant au club de l'utiliser comme fichier « Adhérents ».



Informations et contrat club, licences en ligne sont disponibles dans l'espace réservé des clubs à la rubrique **TELECHARGEMENTS PRIVÉS** ou auprès du secrétariat du siège fédéral.

AIDE et CONSEILS

Un guide sur la procédure d'accès aux différents outils de l'espace réservé est en téléchargement à la rubrique **TELECHARGEMENTS PRIVÉS** de l'espace réservé.

Les codes d'accès des clubs sont disponibles auprès du siège fédéral pour le Président du club ou avec l'accord écrit de celui-ci. Contact Secrétariat FFAB : **Claudie au 04 98 05 23 18** ou par Email **ffab.aikido@wanadoo.fr**

Licences en ligne : Le Service fédéral des licences est à votre écoute. Il répondra à toutes questions complémentaires sur les demandes de licences en ligne.

Contact Secrétariat FFAB : **Béatrice au 04 98 05 23 11** ou par Email **ffab.aikido@wanadoo.fr**

<https://www.ffabaikido.fr>



web

 Suivez-nous sur **Facebook**

 <https://www.facebook.com/ffab.aikido>



SESERAGI

SESERAGI N° 61 - OCTOBRE 2017

Dépôt légal octobre 2017 - ISSN 1771-2025
Imprimé par ICA (38)

Responsable de la publication : Michel GILLET, Président de la FFAB
Rédacteur en chef : Michel GILLET, Président de la FFAB
Comité de rédaction : Fabrice CAST, Jean-Pierre HORRIE
Comité de relecture : Jacques CHATEAU, Eric MORICHAUD,
Emmanuelle RANCHOUP, Pierre SEVIN
Maquette : A PRIORI - 03 85 90 40 30 - apriori@orange.fr



Une nouvelle saison débute et nous l'espérons prometteuse tant au plan des différentes réformes que nous nous proposons de mettre en place, qu'en matière de développement au niveau des licences.

En ce début de saison, je tiens particulièrement à adresser à chacun des clubs tous nos encouragements pour la reprise de leurs activités ; c'est avec l'investissement et l'engagement de l'ensemble des organes territoriaux, des enseignants et des dirigeants des clubs, que notre Fédération pourra poursuivre ses missions de développement de notre discipline.

Nous allons d'ores et déjà subir une baisse du nombre de licences et de clubs en raison du départ du Kyudo. En effet, après 15 années de collaboration harmonieuse, c'est avec regret que nous enregistrons l'intégration de la FKT au sein de la FFJDA, qui détient du Ministère des Sports la délégation pour une CSDGE KYUDO. Nos partenaires pourront ainsi, après une longue période de négociations, voir leur travail et leurs efforts récompensés puisqu'ils auront la possibilité de délivrer en France des grades Kyudo. Nous leur souhaitons une collaboration fructueuse avec la Fédération Française de Judo.

Côté réformes, nous entrons dans la phase finale de la mise en place de la réforme territoriale. Tout en répondant aux exigences nationales, nous faisons le maximum pour conserver des structures qui aient un champ d'action au plus près des pratiquants.

Depuis le mois d'avril, conformément aux nouveaux textes réglementaires, une nouvelle CSDGE a été mise en place. Des modifications ont été apportées sur sa composition ainsi que sur le règlement particulier avec notamment l'application des annexes 2 et 3 pour les examens de grades Dan.

Sous l'impulsion du Bureau Fédéral, les membres du Bureau Technique travaillent sur une réorganisation des stages et de la politique technique de la Fédération. Par exemple, il nous a semblé



Photo : Gilbert GIRARD

qu'il manquait un maillon entre les stages de préparation aux 3e et 4e Dan et le stage Haut Niveau. Aussi, dès cette saison, un stage de préparation aux 5e et 6e Dan sera mis en place au mois de février, d'autres changements sont à l'étude pour la saison 2018/2019.

La Commission Communication travaille elle aussi sur la mise en place de nouvelles propositions aux plans externe et interne ainsi que sur une harmonisation des supports.

Par ailleurs, nous avons le plaisir de vous annoncer la venue de YAMADA Senseï qui animera un grand stage européen en avril 2018. Ce stage sera également encadré par des CEN et des techniciens européens. Nous espérons que vous serez au rendez-vous.

Tout au long de l'année, de nombreuses questions nous sont posées concernant le certificat médical et les assurances. Aussi, afin de vous aider en ce début de saison, nous vous proposons un document synthétique qui répondra à toutes vos interrogations. Afin de faciliter la gestion de votre club, vous trouverez également dans ce numéro les avantages qu'il y a à utiliser les nouveaux outils numériques qui sont à votre disposition via le site internet FFAB et tout particulièrement la souscription des licences en ligne.

Je vous souhaite une bonne rentrée 2017 et espère vous voir nombreux sur les tatamis.

Michel GILLET
Président de la FFAB

Cette saison, l'Assemblée Générale de la Fédération Européenne d'Aïkido (FEA) se déroulera en France les 20, 21 et 22 avril 2018. A cette occasion, la FFAB a invité **YAMADA Yoshimitsu Shihan**, 8e Dan Aïkikaiï pour diriger un grand stage européen. C'est pour la FFAB toujours un honneur de l'accueillir et, pour ceux qui ont le plaisir de participer à



l'un de ses stages, toujours un privilège de bénéficier de l'enseignement de cet élève direct de O'SENSEÏ, reconnu mondialement.

Toutes les informations sur ce stage seront communiquées dans notre prochain numéro. Elles seront parallèlement disponibles sur le site fédéral et également adressées par voie postale à tous les clubs.

AU SOMMAIRE DE CE N°61...

- Who's who : Michel GILLET Shihan
- DOSSIER Rentrée 2017/2018 : ce qu'il faut savoir
- Technique : le Ma-Aï
- Commission Jeunes : thème de travail pour la saison 2017/2018
- 40 ans de Rencontres Internationales d'Aïkido
- Rencontre AS Caluire - Club de l'Université de Chuo de Tokyo

• ENA

Questions sur L'E.N.A. 7 ans après le départ de TAMURA Senseï

• GHAAN

Textes de Maître NOCQUET : la force de l'esprit japonais (2e partie)

• IAIDO

Assemblée Générale 2017 du Cercle : objectif « la Croissance »

• **KYUDO** Création du Comité National de Kyudo (CNKyudo)

• **IN MEMORIAM** Robert BLANQUER

Who's who

Michel GILLET Shihan

Parcours en Aïkido

Début en Aïkido : 1966

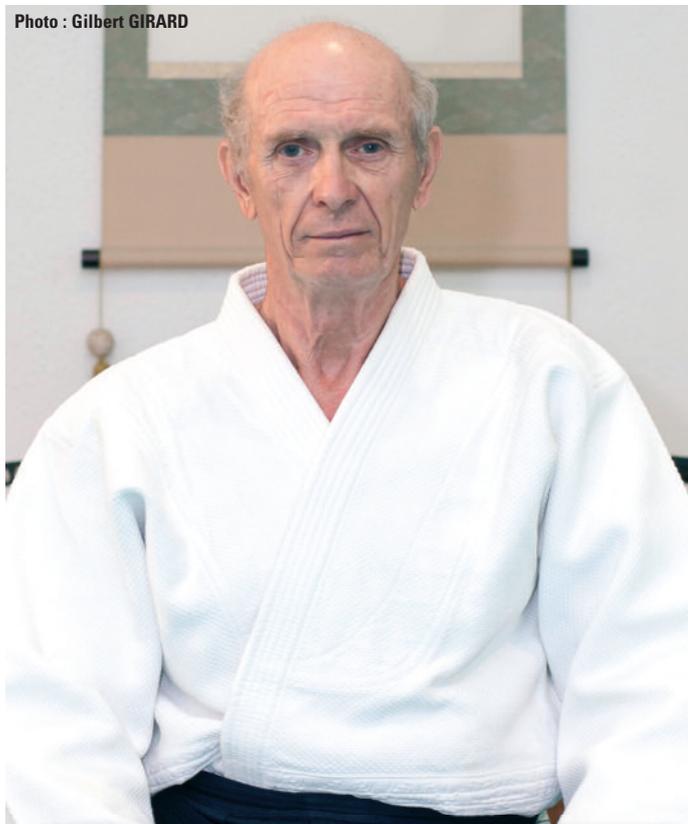
Grades et titres actuels :

Shihan, 6e Dan Aïkikaiï
6e Dan CSDGE
DEJEPS, BE2 spé

Fonctions actuelles :

- Président de la FFAB
- Vice-président
de la Fédération Européenne d'Aïkido (FEA)

Photo : Gilbert GIRARD



**Interview réalisée par Fabrice CAST
(Septembre 2017)**

Bonjour Michel, peux-tu nous raconter tes débuts et ta rencontre avec l'Aïkido ?

C'est dans mon village natal situé dans les Dombes à 60 km de Lyon que j'ai fait mes premiers pas sur des tatamis en 1966 !

L'Aïkido Club des Dombes avait vu le jour grâce à une personne qui avait pratiqué l'Aïkido à Nîmes avec comme professeur Jo FIGUILLEM, lequel pratiquait au sein de l'ACFA et donc sous l'enseignement de TAMURA Senseï.

Ensuite c'est le Docteur BALLERIN, médecin du village, qui est devenu notre professeur, il a été président de la Ligue du Lyonnais et membre du Comité Directeur de l'UNA.

Jo FIGUILLEM qui venait nous enseigner dans nos débuts de pratique de l'Aïkido nous a rapidement mis en relation avec Bernard GEORGE-BATIER qui est devenu notre professeur de référence !

Pratiquant, professeur, Président de Ligue, Vice-président fédéral et désormais Président de la FFAB depuis novembre 2016, tu as participé activement depuis sa création au développement de la Fédération et de l'Aïkido français. Avec le recul, comment juges-tu ce parcours ?

Quasiment depuis le début de ma pratique de l'Aïkido, j'ai été impliqué dans les fonctions administratives, tant au niveau du club, de la ligue comme secrétaire puis comme Président du Lyonnais UNA pour succéder à mon professeur le Dr BALLERIN.

A la création de la FFAB (FFLAB) en 1982, j'ai été élu Président de la Ligue du Lyonnais et c'est en 1983 que je suis rentré au Comité Directeur National.

Ma participation au développement de l'Aïkido en France et de la Fédération s'est donc faite naturellement au fur et à mesure des étapes de cette histoire !

Au cours de cette vie de pratiquant-dirigeant, j'ai toujours privilégié l'intérêt général et accepté toutes les différentes tâches ou missions qui m'ont été confiées tant au niveau national qu'euro-péen !

Le rôle des Fédérations est souvent mis en cause comme étant un frein au développement de notre discipline, que peux-tu répondre à cela ?

Effectivement de nombreux articles de presse et rapports mettent en avant :

- que les offres des Fédérations ne correspondent plus aux attentes des pratiquants...

- que les jeunes préfèrent une pratique libre sans encadrement...

- que le recours aux bénévoles devient plus difficile...

Face à ces constats, les grandes questions qui ressortent sont :

- quel modèle de développement pour les Fédérations ?

- l'« ubérisation » du sport français peut-elle devenir réalité ?

- le bénévolat est-il vraiment en crise ?

C'est vrai qu'il nous faut être conscients et à l'écoute de l'évolution de la société, mais il ne faut pas pour autant noircir le tableau. Il ne faut pas oublier que les premières structures regroupant les pratiquants

AÏKIDO

infos fédérales

d'Aïkido en France datent des années 60 seulement, qu'au début des années 80 l'Union Nationale d'Aïkido au sein de la Fédération de Judo regroupait moins de 20 000 pratiquants !

Aujourd'hui les deux Fédérations FFAB & FFAAA reconnues par le Ministère des Sports comptabilisent à elles seules plus de 50 000 pratiquants d'Aïkido !

Je suis convaincu que notre Fédération a toute sa place dans le développement de notre discipline. Notre défi est à la fois d'être à l'écoute des tendances sociétales et de démontrer notre capacité de remise en cause dans notre organisation ainsi que dans l'offre des stages de formation et de perfectionnement proposés aux pratiquants, enseignants et dirigeants de notre Fédération.

Quels sont donc tes principaux objectifs pour la prochaine olympiade ?

Pour cette olympiade, nous aurons à faire face à plusieurs défis, dont :

- réussir la mise en œuvre de la réforme territoriale, avec une recomposition de nos structures déconcentrées qui ne doit pas nous éloigner des clubs et de leurs adhérents ;
- former nos enseignants, dirigeants et pratiquants ;
- renforcer notre communication :
 - valoriser l'image de notre discipline, de nos cadres fédéraux, de la FFAB et de ses organes territoriaux auprès du grand public ;
 - faire que nos messages sur la vie fédérale soient connus par le plus grand nombre de nos pratiquants (internet, réseaux sociaux, journaux et ouvrages d'information...);
 - mettre en valeur les différents publics qui pratiquent l'Aïkido : femmes, jeunes, handicapés, pratiquants d'Aïkitaïso, séniors ;
 - promouvoir notre discipline et ses structures d'accueil que sont les clubs, par l'information mais aussi par des événements locaux, régionaux, nationaux et internationaux pour attirer et informer un public plus large que celui des pratiquants ;
 - favoriser l'ouverture de nouveaux clubs en mettant à leur disposition des outils et supports de communication, c'est un axe prioritaire pour développer notre Fédération ;
 - consolider et valoriser la place de notre Fédération en France, en Europe et au plan international et tout particulièrement avec l'Aïkikaiï de Tokyo.

Ces défis, notre Fédération ne les gagnera qu'en associant plus fortement :

- ses organes territoriaux par souci d'efficacité et de cohérence dans



Photo : Gilbert GIRARD

la mise en œuvre et le suivi des projets communs, qu'ils soient administratifs ou techniques ;

- ses cadres techniques nationaux CEN et régionaux ACTR.

Notre ambition de renforcer le développement de notre discipline ne se concrétisera que dans l'affirmation et la consolidation de nos valeurs et de nos traditions autour de l'héritage de l'enseignement que nous avons reçu de TAMURA Senseï.

Faisons de la FFAB une Fédération ouverte et bien adaptée à la société ! Soyons des interlocuteurs et des partenaires incontournables dans le monde de l'Aïkido, mais aussi dans le paysage martial national, européen et international.

Inscrivons-nous dans les démarches initiées et soutenues médiatiquement et financièrement par l'Etat et les grandes collectivités territoriales ; pour exemple, le Président de la République a fixé un objectif ambitieux : faire augmenter de 3 millions le nombre de personnes pratiquant une activité physique et sportive d'ici 2022. Pour l'atteindre, le développement de la pratique par les femmes est un axe porteur et

majeur que nous devons saisir !

Pour conduire ce challenge, je sais que l'on peut compter sur tous les acteurs et toutes les commissions de notre vie fédérale, régionale, clubs, qu'ils soient enseignants, dirigeants et pratiquants ; je suis convaincu qu'ensemble nous réussirons !

Président fédéral, tu es avant tout aussi un pratiquant passionné et investi, quelle est pour toi la définition de l'Aïkido ?

En général, l'Aïkido est défini comme une discipline qui vise à améliorer la coordination physique et mentale !

S'engager sur cette voie implique une acceptation d'entrer en recherche perpétuelle sur soi-même, d'accepter de se remettre en cause sur ce que l'on pense avoir acquis à travers sa pratique et son approche mentale et spirituelle de l'Aïkido.

Le fait d'avoir fait le libre choix et en toute conscience de suivre l'enseignement d'un Senseï historique, intransigeant et exigeant autant pour lui-même que pour ses élèves, a donné du sens à ma pratique !

Ce travail inlassable m'a permis de développer un état d'esprit particulier, une certaine façon de vivre l'instant présent !

Pour moi l'Aïkido est une formidable école de vie, une voie de perfectionnement de soi !

Fabrice CAST et Michel GILLET

DOSSIER

Rentrée 2017/2018 : ce qu'il faut savoir

UN RAPPEL SUR LES ASSURANCES

En ce début de saison, il nous est apparu important de vous faire un point succinct à propos des différentes assurances.

POUR LES LICENCIÉS

Pour ces assurances, la FFAB a signé un contrat avec la compagnie ALLIANZ (Contrat N° 58103727) compris dans la licence.

ADULTES ET ENFANTS

• Assurance Responsabilité Civile et Individuelle Accident

Les disciplines suivantes sont assurées : Aïkido, Aïkitaïso, ainsi que tous les budos affinitaires non compétitifs, y compris la pratique des armes dans le cadre de ces disciplines.

DIRIGEANTS

• Assurance Responsabilité Civile et Individuelle Accident - Garantie complémentaire Dirigeants Enseignants et Garantie Protection Juridique

En cas d'accident, le président du club adresse une déclaration d'accident dans les 5 jours à MONACO VIE ET PLACEMENTS (copie au siège fédéral). La part assurance vient en complément de la Sécurité Sociale et éventuellement de la Mutuelle personnelle du licencié. Les décomptes originaux seront à fournir à l'assureur.

ATTENTION ! LES INDEMNITES JOURNALIERES NE SONT PAS COMPRIS DANS CES GARANTIES.

ASSURANCE FACULTATIVE COMPLEMENTAIRE

POUR OBTENIR DES INDEMNITES JOURNALIERES EN CAS DE BLESSURE LORS DE LA PRATIQUE QUI VOUS EMPECHERAIT DE TRAVAILLER, VOUS DEVEZ SOUSCRIRE UNE ASSURANCE FACULTATIVE COMPLEMENTAIRE A OPTIONS.

Le coût de cette assurance et par conséquent le montant des indemnités journalières varient en fonction de l'option choisie.

Cette assurance peut être souscrite auprès de la compagnie ALLIANZ par le biais de notre assureur MONACO VIE ET PLACEMENTS ou auprès d'une compagnie d'assurance de votre choix.

POUR LES CLUBS

Une assurance DOJO est obligatoire, que le club soit occupant de salle à titre gratuit ou non, de même lorsque les clubs occupent une salle municipale sauf en cas de renonciation à recours de la municipalité.

ATTENTION ! LE COUT DE CETTE ASSURANCE N'EST PAS INCLUS DANS LA COTISATION CLUB. C'est une démarche que chaque club doit effectuer.

Vous pouvez la souscrire, soit auprès d'ALLIANZ par le biais de notre assureur, soit auprès d'une compagnie de votre choix.

Vous pouvez retrouver de plus amples renseignements concernant ces assurances :

- sur le site fédéral : www.ffabaikido.fr
- sur le document A2 qui doit être affiché dans les clubs (calendrier + assurances)
- sur le site de l'assureur : <http://www.samvp.com/aikido/>
- sur le document remis à chaque licencié lors de la souscription de la licence.

Nouveau DVD FFAB AÏKIDO N. TAMURA SHIHAN Un Budo une Pratique une Vie

Prix du DVD : 15 €
(ou 12 € à partir de 10 DVD achetés) + frais d'expédition

Bon de commande en téléchargement sur le site fédéral

www.ffabaikido.fr

Onglet « Communication – Médias »

Rubrique « Publications et outils promotionnels »



DOSSIER

Rentrée 2017/2018 : ce qu'il faut savoir

CERTIFICAT MEDICAL

Le décret n° 2016-1157 en date du 24 août 2016 modifiait les dispositions de délivrance du certificat médical.

Ainsi, à partir de la saison 2016/2017, le certificat médical qui a été délivré est valable pour TROIS ANS.

Il est également précisé que le certificat médical est désormais **valable pour la pratique du sport en général** et non pour une seule discipline.

RENOUVELLEMENT POUR LES SAISONS 2017-2018 ET 2018-2019

Un questionnaire de santé — rédigé par le Ministère — doit être remis à chaque licencié.

Ce questionnaire est confidentiel, il doit être conservé par le pratiquant et ne doit pas être retourné au club.

Ainsi, c'est la responsabilité du pratiquant qui est engagée en fonction des réponses qu'il aura fournies.

C'est pour cela qu'il est **IMPORTANT** de bien faire cocher la case correspondante sur l'imprimé de licence ou sur le bordereau récapitulatif (pour les licences en ligne).

Deux cas de figure se présentent :

Le licencié a répondu **NON** à **TOUTES** LES QUESTIONS figurant sur le questionnaire



Il n'y a pas de certificat médical à fournir.

Le licencié a répondu **OUI** à **au moins UNE** QUESTION figurant sur le questionnaire



Il doit fournir un certificat médical.

ATTENTION !

Pour les passages de grades, un certificat médical de non contre-indication à la **pratique intensive**, datant de **moins d'UN AN** reste obligatoire.

De même, pour toute inscription au CQP, un certificat médical de non contre-indication à la **pratique et à l'enseignement**, datant de **moins de TROIS MOIS** au moment de l'inscription, est obligatoire.

Pour la participation aux stages, c'est le **certificat médical en cours de validité** qui est demandé (donc le certificat médical de la saison 2016/2017 doit rester tamponné ou agrafé dans le passeport).

Pour les nouveaux licenciés, de même que pour les licenciés venant d'un autre club, le certificat médical est obligatoire l'année de leur inscription.

DOSSIER

Rentrée 2017/2018 : ce qu'il faut savoir

ENSEIGNER L'AIKIDO : A - ORGANISATION DES QUALIFICATIONS

Le règlement intérieur de la FFAB prévoit dans son article 31-2 que « les professeurs peuvent dispenser leur enseignement soit à titre bénévole (titulaire d'un Brevet Fédéral), soit à titre rémunéré (titulaire d'un CQP APAM ou MAM, d'un BEES 1er degré, d'un DEJEPS, d'un BEES 2e degré ou d'un DESJEPS) ». Voici donc ci-dessous un récapitulatif des différentes qualifications.

>> Retrouvez plus d'informations concernant ces diplômes sur le site fédéral www.ffabaikido.fr onglet « formation et enseignement ».

I - L'ENSEIGNEMENT A TITRE BENEVOLE

Dans l'attente de l'obtention du Brevet Fédéral, les personnes souhaitant se tourner vers l'enseignement peuvent demander à leur Président de Ligue :

- l'**AFPE (Attestation Fédérale Provisoire d'Enseigner)**

Elle est valable un an.

Les prérequis sont : avoir 18 ans, être titulaire d'une Formation aux Premiers Secours et d'un 1er Dan UFA.

- le **BIFA (Brevet d'Instructeur Fédéral d'Aïkido)**

Il est valable un an et est éventuellement renouvelable.

Les prérequis sont les mêmes que pour l'AFPE.

LE BREVET FEDERAL FFAB

DIPLOME MIS EN PLACE PAR LA FEDERATION

Comme indiqué ci-dessus, le règlement intérieur prévoit que les enseignants bénévoles doivent être titulaires du **BREVET FEDERAL**. C'est la première étape vers une qualification professionnelle.

Les prérequis sont :

avoir 18 ans, être titulaire du 1er Dan UFA et de l'attestation de Formation aux Premiers Secours. Il est acquis de manière définitive suite à un cursus mis en place par la fédération et après avoir satisfait aux épreuves de l'examen.

Le cursus de formation est le suivant :

80 heures au minimum à réaliser pour partie (44 heures) en formation régionale (avec un tuteur seulement ou en formation école régionale et un stage tutoré) et pour partie (36 heures) en formation nationale réparties sur trois week-ends.

II - L'ENSEIGNEMENT A TITRE REMUNERE

LE CQP MAM (Certificat de Qualification Professionnelle Moniteur d'Arts Martiaux)

DIPLOME de BRANCHE PROFESSIONNELLE. On peut considérer qu'il est proche du niveau Brevet d'Etat.

Les prérequis sont : avoir 18 ans, être titulaire d'un 2e Dan UFA, d'un BREVET FEDERAL FFAB ou UFA, être titulaire d'une attestation de Formation aux Premiers Secours. C'est un diplôme de branche professionnelle qui n'a pas de niveau. Il est acquis à titre définitif.

Le nombre d'heures de formation est de 190. Cependant, des allègements de formation peuvent avoir lieu si les personnes justifient de 5 années d'enseignement. Il peut être obtenu soit par Unités Capitalisables, soit par Examen, soit par VAE (Validation des Acquis de l'Expérience). Le choix de la formation se fait à l'issue du positionnement qui est OBLIGATOIRE.

LE DEJEPS (Diplôme d'Enseignement de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport)

DIPLOME D'ETAT de NIVEAU III

Les prérequis sont : être titulaire du 2e Dan et justifier de 300 h d'enseignement sur 5 ans.

Actuellement, la seule voie d'accès au DEJEPS – Mention Aïkido, Aïkibudo et disciplines associées est la VAE. Une session aura lieu les 4 et 5 avril 2018.

LE DESJEPS (Diplôme d'Enseignement Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport)

DIPLOME D'ETAT de NIVEAU II

Les prérequis sont : être titulaire du 3e Dan et justifier de 450 h d'enseignement et/ou de formation sur 5 ans.

Actuellement, il n'existe pas de livret référentiel de formation pour l'obtention de ce diplôme.

DOSSIER

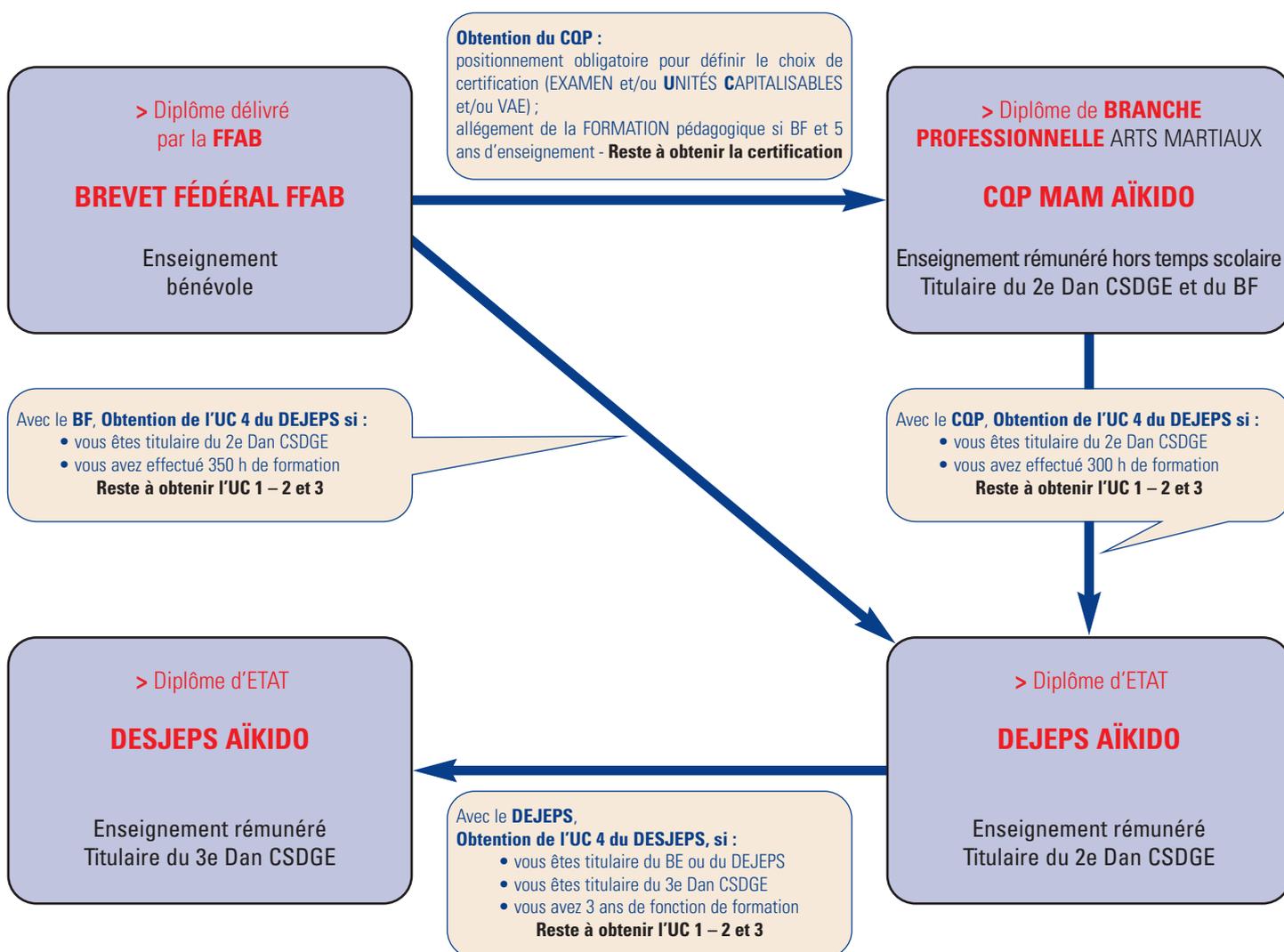
Rentrée 2017/2018 : ce qu'il faut savoir

ENSEIGNER L'AÏKIDO :

B - PASSERELLES ENTRE LES QUALIFICATIONS

4 diplômes acquis à titre définitif.

Certains permettent d'obtenir, sous certaines conditions, l'UC 4* du DEJEPS ou du DESJEPS.



*L'UC 4 est l'Unité Capitalisable des Diplômes d'Etat qui porte sur l'enseignement et la pédagogie. C'est pour cela que les heures d'enseignement recensées pour les allègements concernent cette UC.

RAPPEL :

le dispositif du **BEES (1er et 2e degrés)** est abrogé depuis le 1er mai 2012 ; néanmoins, **les diplômes obtenus conservent leur entière validité de manière définitive**. Le **BEES 2e degré** équivaut au **DESJEPS (niveau II)**.

Le Ma-Aï 間合

Le **Ma-Aï** : sa traduction de base serait dans notre conception occidentale l'« intervalle ». Dans l'espace, on parlera de distance, mais on doit prendre aussi en compte la dimension temporelle, c'est-à-dire le temps qu'il faut pour parcourir cet espace.

Dans la pratique de l'art martial, on doit donc comprendre l'espace entre deux adversaires vu de l'extérieur ; en cours, on parlera de « distance d'engagement ». On ne peut cependant se satisfaire de cette approche de base ; un peu de pratique nous fait ressentir immédiatement que cette distance d'engagement n'est pas la même pour les 2 protagonistes ; si on ne prend en compte que la morphologie humaine, la « distance de sécurité » ne sera pas la même selon que mon interlocuteur est grand ou petit, vif ou lent... A cela, dans la pratique martiale, vient s'ajouter le niveau de maîtrise de chacun. On voit donc que le Ma-Aï est un concept complexe, impliquant des dimensions physiques, temporelles mais aussi psychologiques.

Dans l'éducatif d'apprentissage, on insistera d'abord sur la notion de distance pour permettre à l'élève d'avoir un référentiel facile à intégrer ; au fur et à mesure de son évolution le pratiquant ajoutera sa compréhension de la dimension temporelle et son ressenti de la pratique.

C'est ce que l'on démontre souvent dans la pratique d'une technique en montrant la position exacte depuis laquelle un adversaire peut atteindre l'autre (Atemi). Durant la technique, il est nécessaire de maintenir le Ma-Aï tout en empêchant l'autre de le faire, on dit souvent que Tori doit conserver son Ma-Aï alors que Uke cherche à le retrouver.

Pour aller un peu plus loin dans l'analyse du Ma-Aï, revenons à l'écriture des deux Kanji qui le composent :

- Ma, 間 qui signifie distance, intervalle, entre, interstice, espace. Il est représenté par une porte à deux battants, avec au centre la lune ou le soleil. L'entrebâillement entre les deux battants de la porte symbolise cet espace ; il ne faut pas oublier que c'est moi qui maîtrise cette porte. La lune est associée au côté Yin. On peut interpréter ce Kanji en disant qu'en jouant sur l'ouverture de la porte, je laisse une ouverture à mon partenaire ; dans la vie courante, mon attitude montre mon ouverture vers l'autre, suivant le contexte, avenant ou méfiant.

- Aï, 合 qui signifie union, réunir, harmonie.

Allié à Ma, le Kanji « Aï 合 » indique que les deux partenaires sont liés et unis par le « Ma » ; le Ma-Aï est donc fonction de l'harmonie entre les partenaires qui va varier selon la situation. De la maîtrise et du jugement du Ma-Aï dépendra la réussite de l'exécution complète de la technique.

Il ne faut pas faire l'erreur d'associer le Ma-Aï à la position que l'on prend en face de l'adversaire ; le Ma-Aï change constamment dans les relations d'attaque et de défense, il va varier en fonction de l'environnement (sol sur lequel on se trouve par exemple), de l'espace disponible, de l'usage d'une arme, du nombre d'attaquants.

La notion de Ma-Aï est liée à la perception de chacun, à son expérience et à son niveau de pratique, à son état d'esprit ou à son état de santé au moment de la pratique. La confiance en soi, l'habitude peuvent altérer cette notion, on le voit très bien en passage de grade ; un enchaînement trop rapide des techniques peut altérer la maîtrise du Ma-Aï.

En Aïkido, la technique va découler du Ma-Aï ; en fonction du contexte (distance, temps, nombre d'Uke), telle ou telle technique sera pertinente ou non. La forme d'attaque va permettre au pratiquant de remettre en cause sa perception du Ma-Aï, de même la reproduction



Photo : Gilbert GIRARD

Le Ma-Aï 間合

d'une technique avec ou sans arme fera percevoir la variabilité de la notion de Ma-Aï dans une situation sensiblement identique. Sur une attaque au Tanto, la distance d'attaque de Uke change peu, mais la notion de danger va faire évoluer la compréhension du Ma-Aï ; il en est de même pour l'attitude de Uke (agressive, amicale...).

Maître UESHIBA disait : « Dire que je vais travailler Ikkyo ou Shi Ho Nage dénonce une véritable rupture avec le véritable sens de la pratique de l'Aïkido où la technique doit naître du Ma-Aï au moment de l'attaque et engendrer le déplacement adéquat ».

Cette citation montre que le Ma-Aï est une notion primordiale dans votre pratique. Votre perception du Ma-Aï marque profondément votre pratique de l'Aïkido. De votre travail sur le Ma-Aï découlera l'évolution de votre pratique.

J'espère que vous avez perçu que l'étude du Ma-Aï influence votre vie quotidienne dans votre relation à l'autre.

Bon travail à tous et à très bientôt sur les tatamis. ■

Didier ALLOUIS Shihan
Président du Département Technique, CEN 7e Dan



Photo : Gilbert GIRARD

Commission Jeunes :

thème de travail pour la saison 2017/2018

En lien avec le thème fédéral "une pratique efficace et dynamique à travers les fondamentaux", la Commission Jeunes a développé un travail sur les armes depuis 3 ans, pendant les stages destinés aux enseignants, pour répondre à un besoin important de formation et à un manque de pratique dans ce domaine.

Pour cette nouvelle saison, la Commission orientera le travail pendant les stages nationaux sur l'approche globale.

Importance de l'approche globale

La technique est un tout, il est fondamental de l'aborder dans sa globalité.

En découpant un apprentissage technique par phases, on enregistre

des séquences. On propose une lisibilité apparente pour « mieux appréhender les difficultés », mais on perd le sens, sinon l'essence, et notamment dans un premier temps la continuité du mouvement.

Avec les enfants, l'approche globale a tout son sens.

L'enfant est naturellement dans le mouvement. Il vit le mouvement : besoin de bouger, besoin de sensations, besoin que ça marche, besoin de réussir...

Il s'agit donc de favoriser le mouvement sans contrainte. Nous répondons à son besoin vital de bouger, et nous l'éduquons tout de suite dans le sens de l'Aïkido. ■

Jean-Pierre PIGEAU

Stages 2017 / 2018	Dates	Lieux	Intervenants
Enseignants / Jeunes Enfants / Jeunes	25-26 novembre 2017	Centre	CAST
	16-17 décembre 2017	Languedoc-Roussillon	PIGEAU
	24-25 février 2018	Picardie	FEMENIAS
	10-11 mars 2018	Midi-Pyrénées	SIGUESMI
Enfants / Jeunes	19-20 mai 2018	Bretagne	CAST / PIGEAU
Enseignants / Jeunes	9 au 14 juillet 2018	Bras	COMMISSION JEUNES



40 ans de Rencontres Internationales d'Aïkido

La genèse

Les premières Rencontres Internationales d'Aïkido sont créées en août 1977, sous l'impulsion de Pierre GRIMALDI, Jean-Paul FEMENIAS et Jean-Marie CASTILLON. Ne possédant pas de tapis, ils font le tour des différentes bases militaires afin de les persuader de prêter leurs tatamis pour le déroulement de cette première édition. Une démonstration a même lieu en présence des caméras de FR3. Ça y est, les Rencontres Internationales d'Aïkido (R.I.A.) sont lancées.



Photo de groupe été 1990

Les années Salle Nachin

Les débuts sont durs, le stage se déroulant dans un hangar de l'armée sur la colline surplombant Saint-Mandrier : il n'y a ni eau ni électricité et il faut tirer câbles et tuyaux très vite. Mais la beauté du lieu fait oublier toutes les difficultés : qui ne se souvient pas des douches au soleil dans les bunkers de la Seconde Guerre Mondiale, du laïdo dans la pinède ou encore de l'initiation aux joutes provençales, des tournois de volley et de boules ?

1978 marque l'arrivée de Maître TAMURA, qui sera hébergé avec sa famille dans un premier temps chez Max JUVENAL, Maire de Saint-Mandrier à cette époque. Les premiers fidèles sont déjà là, Claude PELLERIN assurant même la relève des cours lorsque Maître TAMURA aura un accident de voiture. Le stage s'enrichit des cours de l'après-midi avec Claude PELLERIN ainsi que de laïdo avec Michel PROUVEZE. Très vite, Gilbert MILLIAT se joint au cercle des fidèles.

Et le stage prend son envol avec le succès qu'on lui connaît ! Chaque été, plusieurs centaines de pratiquants d'Europe et d'ailleurs se retrouvent avec joie pour partager ce moment.

Changement de lieu

Les Rencontres Internationales d'Aïkido restent près de 30 ans à la Salle Nachin. Mais, en 2005, le hangar est jugé vétuste et il faut penser à déménager. Justement, l'ancienne base aéronavale de la marine est libre, le projet de reconversion en chantier naval tardant à se concrétiser. Et voilà toute l'équipe du stage à pied d'œuvre pour mettre en place 600 m² de tatamis dans un immense hangar qui, jadis, abritait des hélicoptères Super Frelon. Adieu la colline et ses arbres,



Cours du matin dans le hangar de la BAN



Cours d'armes avec Claude Pellerin sur la piste d'hélicoptères

bonjour le bord de mer ! Les cours d'armes ont lieu sur l'ancienne piste de décollage avec pour panorama, en arrière-plan, la rade de Toulon... Davantage de place sur les tatamis nous permet d'accueillir plus de stagiaires, mais le stage garde toujours cette ambiance familiale, où presque tout le monde se connaît. Le stage est aussi l'occasion, à cette époque, de réunir le bureau technique de la FFAB, car les CEN sont nombreux parmi les participants.

L'après Maître TAMURA

Coup de tonnerre sur l'Aïkido européen : Maître TAMURA nous quitte en 2010 laissant le stage orphelin. Très vite se pose la question de la suite. Les fidèles, l'organisation, tous sont d'accord pour continuer à transmettre l'Aïkido de Maître TAMURA. Claude PELLERIN, Gilbert MILLIAT et Michel PROUVEZE reprennent le flambeau. Les cours du matin sont assurés alternativement par Claude, Gilbert et Michel, qui continue aussi d'enseigner le laïdo tôt le matin. Les après-midis sont réservés à la jeune génération de tous les pays et aux CEN présents.

En 2015, nouveau défi : les hangars de l'ancienne base aéronavale sont finalement transformés en chantier naval. Nous devons cette fois

40 ans de Rencontres Internationales d'Aïkido

La nouvelle salle au Gymnase Sauvat



encore trouver un nouveau lieu de stage. La Mairie de Saint-Mandrier ne disposant plus d'espace suffisamment grand, nous nous tournons vers la Mairie de la Seyne-sur-Mer, qui réagit très vite en mettant à disposition un grand gymnase proche de la Plage des Sablettes. Le stage connaît donc une seconde jeunesse tout en préservant son passé et l'héritage de TAMURA Senseï.

Cette année, la fête a été totale avec des passages de grades Aïkikaiï

du Shodan jusqu'au Yondan, une magnifique soirée de clôture en bord de mer, un film retraçant les 40 années de stage...

Nous vous attendons nombreux l'année prochaine, du 28 juillet au 3 août 2018 !

Comité Interdépartemental (CID) Côte d'Azur

Pour plus d'informations : <http://aikidosaintmandrier.free.fr>
Sur Facebook et twitter:
<https://www.facebook.com/rencontreaikidostmandrierlaseyne/>
<https://twitter.com/aikiStMandrier>



www.budo.fr
la budothèque idéale de l'aïkidoka

01 64 24 70 38

Rencontre AS Caluire - Club de l'Université de Chuo de Tokyo 1er et 2 mars 2017

Ces 2 jours furent pour les pratiquants de l'AS Caluire et les étudiants de Chuo non seulement un moment de pratique mais surtout un moment d'amitié, d'échange culturel...

Je tiens à remercier tous nos élèves qui se sont mobilisés sur ce projet afin que ces 2 jours se déroulent dans de bonnes conditions (accueil, préparation de spécialités culinaires, visites culturelles, cadeaux pour chacun des participants, reportage...).

Cette rencontre a également permis de promouvoir notre discipline sur la commune de Caluire et au-delà des frontières grâce au lien étroit que nous entretenons auprès du bureau consulaire du Japon et des collectivités territoriales.

S'inscrivant dans le cadre de notre projet associatif, cet évènement a été porteur cette saison.

Lors des « Trophées des Sports 2017 », le club a été honoré dans la catégorie « club au meilleur esprit sportif » parmi 82 clubs sportifs présents sur la commune !

Jean-Gabriel BRANDO
Président de l'AS Caluire



« A l'occasion du 60e anniversaire de la création de leur club d'aïkido, 21 étudiants et une ancienne étudiante, membres du club d'aïkido de l'université Chuo de Tokyo, sont venus en France accompagnés de leur entraîneur, Monsieur Takeshi SOEJIMA (7e dan)* pour des rencontres amicales avec des aikidokas français du 24 février au 3 mars. Après avoir partagé des entraînements avec des aikidokas de Paris, le mardi 28 février le groupe d'aïkido japonais est venu à Lyon, où il a été accueilli par Monsieur Jean-Gabriel BRANDO, président de l'AS Caluire qui les a accompagnés jusqu'à notre bureau. Monsieur le Consul KOBAYASHI leur a souhaité de retirer un grand



bénéfice de ces 3 jours d'entraînement et d'échanges à Lyon et les a exhortés et encouragés à se consacrer aux échanges internationaux par le biais des arts martiaux. Pour les motiver pour les entraînements qu'ils allaient faire ensuite, il les a invités à visionner des extraits de la Fête des Arts Martiaux, Budo, organisée en 2008 par la Maison de la Culture du Japon à Paris à l'occasion du 150e anniversaire des relations franco-japonaises.

Les entraînements avec les aikidokas de l'AS Caluire ont eu lieu sur deux journées, le mercredi 1er mars et le jeudi 2 mars, dans la salle de sport municipale Metropolis de la ville de Caluire-et-Cuire. Gabrielle LAUMONIER, pratiquante d'aïkido de la fédération des clubs d'aïkido universitaires de Paris est venue spécialement de Paris avec quatre autres aikidokas pour participer à ces entraînements avec les étudiants japonais et les aikidokas de l'AS Caluire. Nous profitons de l'occasion pour remercier très chaleureusement le président Jean-Gabriel BRANDO pour avoir accueilli dans son dojo de Caluire les membres du club d'aïkido de l'université Chuo et les aikidokas qui venaient de Paris. Le mercredi 1er mars, en début d'après-midi, Monsieur le Consul KOBAYASHI a participé à la cérémonie de bienvenue organisée à l'Hôtel de Ville par le Député-Maire de Caluire-et-Cuire, Philippe COCHET. Parmi les invités figuraient Monsieur Damien COUTURIER, adjoint au Maire, chargé des sports de la ville de Caluire-et-Cuire et Monsieur Jean-Pierre TRIQUIGNEAUX, Président de l'Association Sportive de Caluire-et-Cuire.

Les participants à cette rencontre ont passé une excellente journée, grâce à l'accueil chaleureux réservé aux jeunes aikidokas japonais par Monsieur Philippe COCHET, Député-Maire de Caluire, qui est un grand ami du Japon, et par toute l'équipe de la ville de Caluire.

Je souhaite à ces jeunes étudiants qui sont venus du Japon faire une tournée en France, que ces rencontres et ces entraînements avec des aikidokas français, aient été la source d'un très grand enrichissement tant sportif que personnel et qu'ils n'oublient jamais le chaleureux accueil que la ville de Caluire-et-Cuire leur a réservé... »

Mme Michiko HIRANO
Chargée de mission auprès du Bureau Consulaire du Japon

* SOEJIMA Senseï est un élève de TANAKA Senseï (9e Dan)

>> Voir l'article posté par Eric GROUSILLIAT sur son blog : <http://www.budoshugyosha.com>

Questions sur L'E.N.A. 7 ans après le départ de TAMURA Senseï

La place de l'ENA aux côtés de la FFAB

La Fédération, TAMURA Senseï l'a voulue. Il en fut membre fondateur en donnant un objectif bien précis. Cette structure fédère aujourd'hui environ 900 clubs et remplit sans conteste sa mission. Cela étant, combien de « clubs » sont-ils réellement des « dojos » ?

A cette question essentielle, TAMURA Senseï apporta une réponse implacable en créant le Dojo Shumeïkan qui vit le jour suite au constat suivant : « Si l'Aïkido est une voie de perfectionnement pour l'homme, il ne suffit pas d'avoir le Brevet d'Etat ou un aval particulier pour bien transmettre l'Aïkido. De même, il ne suffit pas d'obtenir des grades pour que la qualité de la pratique s'en trouve améliorée ». Sa démarche fut claire : « Ceux que nous voulons rassembler dans ce Dojo sont ceux qui font tout pour avancer et résoudre les problèmes qui se posent ».

Le ton était donné.

Nous avons pu œuvrer avec lui 20 années durant au sein du Dojo Shumeïkan, ceci dans l'esprit du Fondateur, c'est-à-dire non pas en autarcie, mais au contraire ouverts aux pratiquants de l'ensemble du territoire ainsi qu'aux pratiquants étrangers.

Ce va et vient permanent avec des clubs qui viennent quelques jours « se ressourcer » dans ce Lieu, les évènements traditionnels que sont **Kagami Biraki, Kan Geiko, Midori no Hi, Shochu Geiko, Nen Matsu Geiko, les stages CEN** pour lesquels Senseï a su faire sentir la différence fondamentale entre ce stage vécu à Shumeïkan et le même organisé dans un autre lieu, l'exercice de missions fédérales (**stages haut niveau, stages vétérans**), **les soirées après les cours du mardi et du mercredi...** toute cette vie créée sous l'impulsion de TAMURA Senseï a permis de donner une Ame à ce lieu. « Un peu la même atmosphère que ce que j'ai vécu au Japon », avait confié Senseï, avant d'ajouter : « Les gens font la démarche de venir à Shumeïkan... et la pratique sur le tatami s'en trouve également transformée ».

Chacun peut ressentir, dès le seuil de la porte franchi, que la présence de Senseï est éclatante. Son empreinte demeure. Elle demeure, pourquoi ?

L'empreinte de TAMURA Senseï demeure. Pourquoi ?

Parce que Senseï n'a jamais voulu un dojo où règnerait un « Patriarche », chacun venant égoïstement consommer les fruits produits par d'autres. Il a imaginé un mode de fonctionnement où, dès le départ, ce sont les pratiquants les vrais bâtisseurs du dojo, ils



Photo : Gilbert GIRARD

participent à l'élaboration de l'atmosphère et par là même « se bâtissent eux-mêmes ». Senseï insistait particulièrement sur le fait que chacun doit savoir trouver sa place. « C'est cela le Budo », disait-il. « Chacun doit trouver où est l'insuffisance, la pallier en utilisant son corps et sa tête... S'il est essentiel de savoir partager les tâches, il est essentiel de savoir coopérer pour arriver au but que l'on s'est donné » (1).

Tel est le sens qu'il voulait donner. Terrible gageure s'il en est, faisant confiance à l'être humain...

En cela le Dojo Shumeïkan ne ressemble à aucun autre, bien que typique de la tradition du Budo et tout à fait en phase avec ce pourquoi l'Aïkido fut créé : « Avancer ensemble et former des hommes au cœur droit ».

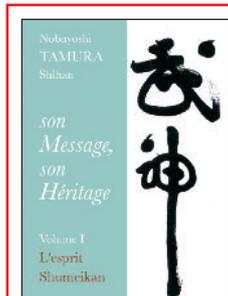
Dès lors, qui pourrait supposer que Shumeïkan perdrait de son sens et de sa vitalité au motif que TAMURA Senseï s'est « absenté » ? Qui pourrait supposer que son œuvre ne pouvait exister qu'à travers son seul corps physique ? Qui oserait croire qu'il n'aurait pas su, de son vivant, faire germer les valeurs fondamentales qu'il reçut lui-même de son Maître, et n'aurait pu donner à ses élèves l'envie de poursuivre cette œuvre avec la détermination et l'abnégation nécessaires ?

Un soir du stage Kan Geiko en février 2010 (4 mois avant son décès, que personne n'imaginait alors), au moment de quitter le groupe, il regarda le bâtiment, assis au volant de sa voiture et, juste avant de démarrer, il confia d'un ton très doux et curieusement détaché : « Si Shumeïkan vit encore 20 ans, c'est bien ».

Il est parti en laissant le Dojo ouvert, et nous a confié les clés. C'est là tout le sens de son œuvre et le sens de son départ. Aujourd'hui, cela fait 7 ans, chiffre riche en symboles... et face auquel il n'est pas question de se défilier...

Jacques BONEMAISON

(1) Courrier de TAMURA Senseï titré « Shumeïkan » (1er février 1992)



Rappel important

L'Ecole Nationale d'Aïkido a édité un ouvrage « **N. TAMURA Shihan - Son Message, son Héritage** » reprenant certains textes rédigés par TAMURA Senseï, ouvrage toujours disponible auprès de l'ENA. Commande et règlement directement en ligne sur le site de l'ENA www.ena-aikido.com



« L'Aïkido est un Budo qui exprime, au travers du corps, les principes de l'Univers. C'est une voie qui permet de se connaître soi-même et de travailler sur soi-même. »

田村信喜

Les textes de Maître André NOCQUET : La force de l'esprit japonais (2e partie*)

Les forces qui produisent de tels maux sont à ce point puissantes et monstrueuses qu'il semble quasiment impossible d'y résister, de s'y opposer.

Souvent elles nous apparaissent comme fatales, comme inévitables, aussi strictement déterminantes que des exigences naturelles.

Ce sentiment d'impuissance sape nos projets de résistance au mal sous toutes ses formes et nous rend effectivement incapables de faire opposition aux forces négatives qui nous investissent.

Cette attitude de démission est si généralement répandue, le courant qu'elle crée est si fort qu'il nous paraît invraisemblable et presque prétentieux de vouloir s'en dégager.

Ce « Naturalisme » ambiant est une tentation dangereuse ; il insinue en effet que nos instincts « naturels », nos pulsions les plus primitives, exercent sur nous une pression déterminante qu'il serait vain d'essayer de neutraliser.

En somme il tente de nous persuader que, dans l'homme, « l'esprit » est entièrement dépendant de la « chair ».

La conjugaison des deux facteurs que l'on vient de désigner – à savoir, la puissance du mal par lui-même et la faiblesse qu'engendre la conviction de l'inutilité de tout effort de libération – paraît nous enfermer dans un infranchissable cercle vicieux.

D'autant que dans notre société moderne, les moyens que le progrès de la technique met à notre disposition sont souvent insidieusement mis au service du mal, ce qui crée un climat de méfiance et de suspicion qui nous affaiblit et nous paralyse.

Dans cette atmosphère viciée, le mal s'organise et prend d'effrayantes proportions.

« Vous n'êtes pas sous l'emprise de la chair mais sous l'emprise de l'esprit, puisque le KI est en vous ».

D'expérience, je puis dire que cette parole permet de réagir.

Elle suscite l'assurance de la présence du KI en nous. Croire en la puissance du KI, c'est se convaincre que la force cosmique qu'il concentre au-dedans de nous dépasse immensément celles de toutes puissances du mal en nous et autour de nous. Le KI est plus fort, parce qu'il se nourrit du « bon » et rejette le « mauvais ».

Le KI nous donne les moyens de faire front à tous les dangers. D'abord, il nous permet d'éliminer la peur que nous avons d'aller à contre-courant, de résister aux influences générales à l'asservissement des modes COMMUNES.

Il nous donne la force de réduire à rien les intimidations du milieu ambiant. Bref, il nous permet d'être nous-mêmes, humblement mais fermement, porteurs de cette force de vie intérieure qui nous assure la victoire finale.

Sans doute ce qu'il y a de faiblesse en nous n'est pas immédiatement évacué. Mais la répétition assidue de la formule vaut une injection d'optimisme, elle instille en nous son énergie cosmique.

Encore faut-il persévérer, le progrès ne se mesure pas à des résultats immédiats, mais sur le long terme. Il faut du temps pour creuser les fondations du temple intérieur et assurer la solidité de l'édifice d'un amour toujours plus pur envers tous les hommes.

Cela se réalise dans l'obscurité, dans l'humilité d'un travail quotidien, chaque jour recommencé.

L'important, c'est de ne pas se lasser ; le Zen en action, c'est justement cette ténacité, cette persévérance.

Croire en la présence du KI en nous, c'est donc également persévérer avec confiance, c'est renouveler chaque jour nos bonnes résolutions. Si, dans un premier temps, il nous est difficile de les tenir toutes, ne désespérons pas ; le KI vaincra et achèvera l'œuvre qu'il a commencée en nous.

« Vous n'êtes pas sous l'emprise de la chair mais sous l'emprise de l'esprit, puisque le KI est en vous ».

La répétition attentive de cette parole au cours des retraites à KARUIZAWA non seulement éduque en tous les participants la maîtrise de soi, mais elle crée en eux un lien secret et très fort, source d'une cohésion singulière dont bénéficie l'entreprise entière.

Pour prévenir une objection, disons que l'aspect communautaire de cette pratique ne doit pas susciter la réprobation que provoquerait une attitude passivement grégaire.

La culture, le culte du KI ne réclame pas la négation de l'individu. Bien au contraire. Il incite celui-ci à se grandir en dépassant les limites de son « petit moi » étriqué, de son « égo » isolé, en s'impliquant dans une activité collective riche de valeur altruiste.

La coopération de tous à ce travail d'élévation de soi forme entre eux une union solide. Or l'union fait la force.

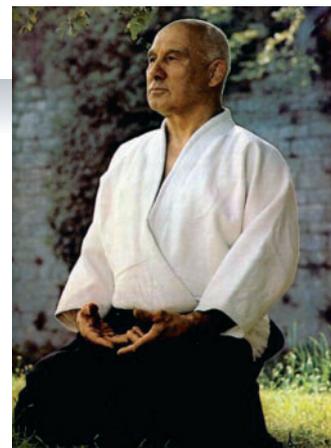
Lorsqu'en 1955 je suis allé au Japon pour étudier l'Aïkido sous la direction personnelle du Fondateur de cette discipline, Maître Morihei UESHIBA, j'ai préféré vivre dans le Dojo même du Centre Mondial. Mon ignorance de la langue japonaise m'a, pendant presque trois ans, enfermé dans une quasi solitude. Si pénible qu'elle fût pour moi en certains moments, elle me plaça dans des conditions irremplaçables pour méditer.

Au cours de mes réflexions solitaires, j'ai peu à peu compris qu'il y avait dans ma vie bien des choses qui n'étaient que secondaires et j'ai éprouvé qu'elles se dissolvaient comme du sucre dans l'eau. Il ne me restait plus présent à l'esprit que l'essentiel : ce qui correspondait alors pour moi à un besoin profond de libération intérieure.

Il y a des forces en nous, mais elles restent latentes, en sommeil. Il faut les éveiller, les activer. Si, de nos jours, le Japon affronte la compétition économique avec bien plus de vigueur et de pugnacité que ce n'est le cas en Occident, il le doit au fait assez remarquable qu'une partie non négligeable de ses dirigeants sont incités à fréquenter habituellement des centres comme celui de KARUIZAWA. ■

**Suite du texte tiré des archives du G.H.A.A.N.
et retranscrit en intégralité par Alain FLOURE**

* La 1ère partie de cet article a été publiée dans le numéro 59 de Sesaragi (octobre 2016) ; la 3e et dernière partie de cet article paraîtra dans un prochain numéro de Sesaragi.



Assemblée Générale 2017 du Cercle : objectif « la Croissance »

C'est une Assemblée Générale particulièrement riche que nous avons vécue cet été 2017 en parallèle du stage de Saint-Mandrier. Riche au niveau des échanges, des propositions, des contributions...

Un mot résume la préoccupation dominante de cette assemblée qui devient la cible pour cette année : LA CROISSANCE.

A la faveur du bilan annuel sur les adhérents à notre association comparé à la participation aux stages que nous proposons ou parrainons, il apparaît une croissance du nombre de personnes impliquées dans les stages mais une stabilité des adhérents de notre association.

La densité des débats a permis de dégager des pistes d'action, des modes de promotion ainsi qu'une clarification sur le sens de l'adhésion au Cercle.

Les actions envisagées sont d'abord sur la pratique :

- mettre en place un cours « portes ouvertes » en début du stage de Saint-Mandrier ;
- à l'occasion des stages fédéraux FFAB, proposer aux présidents de ligues ou délégations qui accueillent des CEN membres et cadres du Cercle qu'un cours du Cercle soit ajouté au stage initial au profit de la ligue et des stagiaires. C'est un dispositif qui sera soumis à la validation de la FFAB avant sa mise en œuvre.

En dehors des tatamis, l'équipe d'élus s'organise pour augmenter la **fréquence et la qualité de la communication**. Pour cela, Tessa HUISKAMP et Gilles ROVERE vont soutenir le bureau. Tessa sera l'interlocutrice des actions hors France et Gilles l'interlocuteur de notre territoire.

En résumé : plus de partage et plus de fréquence pour mieux témoigner de notre vivacité.

En marge, il apparaît une confusion pour les personnes qui découvrent notre famille. L'adhésion n'est pas une licence puisque nous sommes



d'abord et obligatoirement membres de la FFAB.

Alors, à quoi sert cette adhésion ? Je peux pratiquer sans être adhérent...

Nous devons clarifier le sens de cette adhésion :

- c'est une adhésion au projet, à la cause voulue et soutenue par Maître TAMURA ;
- c'est le signe de mon appartenance au collectif qui porte ce projet ;
- il s'agit aussi d'un acte de soutien financier, de mécénat pour permettre le développement de cette pratique.

Nous vous invitons à suivre la construction du calendrier sur notre site et notre page Facebook. Au programme : Maroc, Espagne, Allemagne, Côte d'Ivoire et France (Paris, Provence, Grand Est, Occitanie...).



Photos : Gilbert GIRARD

Le collectif d'élus reste à votre écoute et vous souhaite une belle saison. ■

Eric HAVEZ

CONTACT – INFORMATIONS

[www.cercledeiaido.com /](http://www.cercledeiaido.com/)
[contact@cercledeiaido.com /](mailto:contact@cercledeiaido.com)
Tél. : +33 681 101 716

Retrouvez-nous aussi
sur Facebook :
[www.facebook.com/
cercledeiaido.1](http://www.facebook.com/cercledeiaido.1)

Fédération de Kyudo Traditionnel - France

Création du Comité National de Kyudo (CNKyudo) - 17 juin 2017

En 2002, la FKT a rejoint la FFAB, après 24 ans d'existence. La FFAB a obtenu l'agrément ministériel pour le kyudo et a soutenu la FKT dans sa démarche de reconnaissance en France des grades japonais de kyudo par le projet de créer une sous-commission kyudo au sein de la CSDGE de l'UFA.

Par ailleurs, la FFJDA a fait valoir auprès du Ministère sa volonté de délivrer des grades de kyudo au sein de sa CSDGE.

Un long processus de négociation a commencé dès 2005 à ce sujet, ponctué d'épisodes de rapports de force, qui n'ont cependant pas empêché la FKT de continuer de se développer en quantité et en qualité (1ère place de la Coupe du Monde 2010 à Tokyo et 2e place à Paris en 2014).

Cette négociation a débouché dès janvier 2016 sur un véritable travail collectif entre la FKT et la FFJDA, en concertation avec la FFAB, et en collaboration avec le Ministère des Sports et la Fédération Internationale de Kyudo (IKYF), afin d'intégrer les grades français dans la hiérarchie internationale du kyudo.



Ces travaux ont abouti le 17 juin 2017 à la création du Comité National de Kyudo (CNKyudo) au sein de la FFJDA, et donc au départ de la FKT de la FFAB.

Au nom de tous les membres de la FKT, je tiens à honorer le souvenir de Maître TAMURA, et à remercier très chaleureusement le Président GRIMALDI, le Président GILLET et leurs équipes, pour la bienveillance et le soutien qui nous ont été offerts pendant ces 15 années. Nous serons toujours prêts à créer avec vous des manifestations pour promouvoir les arts martiaux en France. ■

Laurence ORIOU
Présidente du CNKyudo

In memoriam

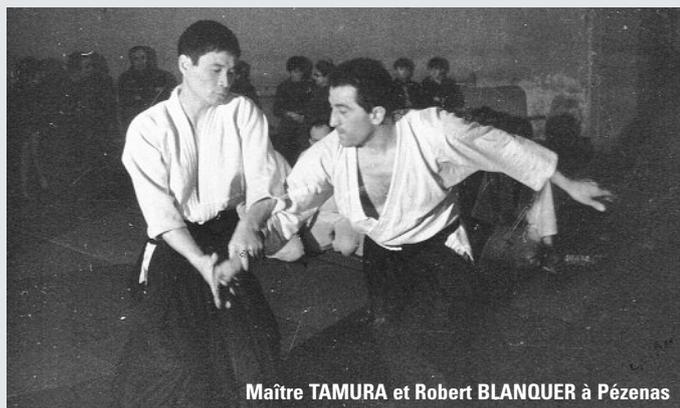
Plus de 70 années au service des arts martiaux : Robert BLANQUER nous a quittés à la fin du mois de juillet 2017

Pézenas est une ville d'arts martiaux : Hippolyte ANNEX, adulé des stars, fut champion de France et d'Europe des poids welters et des poids moyens. Au milieu du 19e siècle, les clubs anarchistes et les libres-penseurs pratiquaient l'art de la savate. Robert BLANQUER est né en 1930 dans une ville où l'attention et l'énergie des élus et des sponsors étaient polarisées par le rugby : il ne reçut donc aucune aide, bâtissant sa carrière et ses dojos à la force de ses poignets !

Son premier dojo fut établi dans l'affenage d'une ancienne auberge de la ville : l'Auberge du Cheval Blanc. Le tatami était constitué d'une toile grossière remplie de copeaux et de sciure. Ses débuts furent consacrés au judo, dans l'espoir de pratiquer le jiu-jitsu, ce qu'il fit plus tard. 2e Dan de judo, il pratiqua aussi le karaté : ces disciplines allaient enrichir sa pratique de l'Aïkido.

En 1957, lors de son service militaire en Tunisie, il assista à une démonstration d'Aïkido de Maître TADASHI Abe. Ce fut la révélation et il ne cessa dès lors d'œuvrer pour faire connaître et populariser cette discipline. Robert regrettait que le judo et le karaté aient dévié en compétitions sportives, il nous l'a répété bien souvent !

Dès lors, ayant choisi sa voie, il suivit les enseignements des deux grands Maîtres envoyés par le Fondateur en Europe : Maître NORO et Maître TAMURA. Ces deux Maîtres vinrent souvent à Pézenas et Robert, accompagné de nombreux élèves, fréquenta assidûment leurs



Maître TAMURA et Robert BLANQUER à Pézenas

stages, partout en France, mais aussi en Angleterre, en Italie et en Belgique.

Un de ses derniers élèves, Gérard MONERON, témoigne : « Robert BLANQUER, homme de passion, a mis toute son énergie au service de l'Aïkido tel que le lui ont enseigné les Maîtres japonais. Exigeant avec lui-même, droit et fidèle, sans concession avec la facilité, il en attendait autant des autres... pour préserver l'Aïkido de tout travestissement ! ».

Ses dojos, il les bâtit lui-même, sans aucune autre aide que celle de son épouse Bienvenue, elle-même 3e Dan et diplômée comme lui fukushidoïen. C'était « le prix de l'indépendance et de la liberté d'action », comme le souligne encore Gérard MONERON.

Quel technicien nous avons eu là, lui qui savait enrichir ses mouvements de quelques « trucs » hérités de sa longue pratique des autres disciplines martiales ! Un temps, au dojo de la route d'Agde, qui fut son avant-dernière création, il nous a confrontés avec les karatékas : confrontations salutaires où l'on apprend l'importance de la distance. Je me rappelle les nombreuses démonstrations réalisées çà et là dans les villages environnants et même au vieux théâtre de Pézenas, lieu consacré à la boxe.

Il est à l'origine de la diffusion de l'Aïkido en Languedoc ; sur ses tatamis ont été formés de nombreux gradés qui ont ensuite pris leur indépendance et essaimé dans notre province. Mais il emporte avec lui l'expérience de ceux qui se sont frottés et confrontés aux diverses disciplines martiales, l'état d'esprit de ceux qui, à l'imitation du Maître Fondateur, cherchaient « la victoire par la paix ».

Les anciens qui l'ont fréquenté savent que c'était un sacré caractère, très méfiant, mais aussi un praticien élégant et d'une grande efficacité. Nous souhaitons à son épouse de poursuivre dans la voie de son mari, telle est notre espérance ! ■

Paul IVORRA
Président de l'Ecole d'Art Martiaux / Nézignan-l'Évêque

Tozando Aïkikai, le must du hakama !

Confectionné au Japon
100% polyester



La douceur satinée du cachemire et le confort d'un très haut de gamme. Facile à plier, résiste bien au suwari waza et garde sa tenue et ses plis.



Possibilité de broderie à votre nom. Voir page « broderies » de notre site internet.

Passez commande et payez directement sur notre site
www.hakama-aikido.com

Disponible en
noir ou bleu nuit

Manzoku-Diffusion
8, rue des Muses - 68390 Sausheim
Tél. : 06 11 42 52 29
manzoku.diffusion@gmail.com

 SINONOME

Equipements de grande qualité pour les arts martiaux japonais



**HAKAMA IWATA
BOKKEN NIDOME
IAITO OSAWA...**

www.sinonome-japan.com

SINONOME in JAPAN
6-9 Minami chuou Tsu
514-0832 MIE - JAPAN

www.sinonome.org

SINONOME en FRANCE
38, avenue Marc Sangnier
69300 Caluire-et-Cuire - FRANCE

SUR LE SITE DE LA FFAB

www.ffabaikido.fr



Toutes les informations fédérales en ligne

Pour chaque ligue, chaque club, un espace réservé à leur disposition

..... **Demandes de licences en ligne par les clubs**

Retrouvez toutes les informations et la procédure pour faire vos demandes de licences en ligne dans l'espace réservé club, à la rubrique « téléchargements privés »

Procédure d'accès aux espaces réservés disponible pour les dirigeants concernés (Clubs, Ligues, Comités Départementaux, Groupes et Responsables Fédéraux) auprès du secrétariat du siège fédéral, via l'espace contact du site ou par mail ffab.aïkido@wanadoo.fr

Fédération Française d'Aïkido et de Budo

Aïkikaï de France - Place des Allées - 83149 BRAS - Tél. : 04 98 05 22 28 - Fax : 04 94 69 97 76

La FFAB est agréée par le Ministère des Sports et reconnue d'utilité publique.

Elle est membre de la FEA et dispose de la reconnaissance du Hombu Dojo de l'Aïkikaï de Tokyo.

Plan du site | Copyright © - F.F.A.B.

